

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
DE L'ADMINISTRATION ET DE LA  
COORDINATION GÉNÉRALE**

**Sous-direction des ressources humaines  
Bureau des ressources humaines  
des services déconcentrés et des établissements  
DRHACG A5**

**Affaire suivie par :**

secteur sport :  
Nelly VEDRINE  
01 40 45 97 39  
Sandrine METAY  
01 40 45 98 59

secteur jeunesse :  
Marie José MANIERE  
01 40 45 92 14

INSTRUCTION N° **08 - 064 JS**

Paris, le **29 AVR. 2008**

**LA MINISTRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE,  
DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

**A**

**MESSIEURS LES PREFETS DE REGION**  
Directions régionales et départementales de la jeunesse et  
des sports  
Pour attribution

**MESDAMES ET MESSIEURS LES PREFETS DE  
DEPARTEMENT**  
Directions départementales de la jeunesse et des sports  
Pour attribution

**MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS  
DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX**  
Pour attribution

**MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS  
TECHNIQUES NATIONAUX**  
Pour attribution

**OBJET : Additif aux instructions n° 08-061JS et n° 08-062 JS du 16 avril 2008 relatives aux mouvements des personnels techniques et pédagogiques des secteurs sport et jeunesse au titre de l'année 2008**

**P.J. : 1 annexe sport  
1 annexe jeunesse**

En complément des instructions n° 08-061 JS et 08-062 JS du 16 avril 2008 susvisées, vous trouverez en annexe une liste de nouveaux postes vacants ou susceptibles d'être vacants ainsi que des rectificatifs apportés aux postes publiés le 16 avril dernier.

Les modalités et les délais de participation à la deuxième phase de ces deux mouvements restent inchangés.

POUR LA MINISTRE DE LA SANTÉ,  
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE  
ET PAR DELEGATION  
LE DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES,  
DE L'ADMINISTRATION ET DE LA COORDINATION GÉNÉRALE



HERVE CANNEVA

## MOUVEMENT JEUNESSE

### Poste supplémentaire :

N° de poste	Nature	Service	Date de la vacance	Vacance du poste
6274	C.J.	DIRECTION REGIONALE ET DEPARTEMENTALE DE BORDEAUX	01/09/2008	S.E.V.
<b>Description du poste :</b> Sciences économiques et juridiques Participation et initiatives de jeunes - Mission de coordination interministérielle des politiques jeunesse .				

## MOUVEMENT SPORT

### I) Postes supplémentaires :

N° de poste	Nature	Service	Date de la vacance	Vacance du poste
3356	C.A.S.	DIRECTION REGIONALE ET DEPARTEMENTALE DE TOULOUSE	01/11/2008	Vacant
<p><b>Description du poste :</b>                      Cadre institutionnel et réglementation des APS.                      Protection des usagers.</p>				

N° de poste	Nature	Service	Date de la vacance	Vacance du poste
5741	C.A.S.	DIRECTION REGIONALE ET DEPARTEMENTALE DE CAEN	01/09/2008	S.E.V.

### II) Rectificatifs :

- **Poste de formateur :**

Le poste n° 8226 au CREPS de Reims est remplacé par le poste suivant :

N° de poste	Nature	Service	Date de la vacance	Vacance du poste
8283	F.O.R.M.	CREPS REIMS	01/09/2008	Vacant
<p><b>Description du poste :</b>                      Responsable du département du sport de haut niveau.                      Pilotage du département en charge du suivi des 200 sportifs (dont 100 mineurs internes) répartis en 2 pôles France et 7 pôles Espoir, 2 centres de formation, 1 structure club et 2 centres régionaux.                      Coordination de l'offre du CREPS en matière de suivis : scolaire (1 CPE), médical (plateau technique agréé), vie quotidienne. Appui aux responsables sportifs, mutualisation.                      Fonctionnement en partenariat avec la DRDJS, les fédérations sportives, les établissements scolaires, le rectorat et l'université de Reims Champagne-Ardenne.</p>				

- **Poste de CAS :**

Le poste n° 3973 à la DDJS de l'Aveyron est vacant .

- **Postes de CTS :**

Judo :

- le poste n° 10382 à la DRDJS de Bordeaux est un poste de CTN .

La description du poste est la suivante : entraînement du pôle France.

- le poste n° 10260 à la DRDJS d'Orléans est un poste de CTR .

Vol libre :

La description du poste n° 10397 à la DRDJS de Caen est la suivante :

CTN chargé du développement et de la structuration de l'activité vol libre principalement dans l'inter-région Nord Ouest (régions Normandie Picardie, Nord-Pas de Calais) et Ile de France.